



Terra aventura à Pamproux

Depuis le 10 juin, le dispositif Terra Aventura piloté par le Comité régional du tourisme, se décline aussi en Deux-Sèvres !

Six parcours de découverte, inspirés du géocaching, valorisent les itinéraires de randonnées et les Espaces Naturels Sensibles du département.



Construit autour d'un monde imaginaire habité par des petits personnages, les Poi'z, Terra Aventura propose une véritable chasse aux trésors de quelques kilomètres qui invite à la découverte du territoire avec des indices à relever, des énigmes à résoudre et des trésors à chercher.

Deux manières de jouer :

- En téléchargeant l'application 100% gratuite sur smartphone
- En téléchargeant la feuille de route sur www.terra-aventura.fr

► Un itinéraire a été dessiné au départ de Pamproux et vous mènera jusqu'à la Côte-Belet.



Pour tout renseignement, contacter l'animatrice du site Natura 2000



Justine Vidal

Antenne Deux-Sèvres du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes
45 rue Villersexel - 79000 Niort

05 49 73 97 36 - 06 17 90 62 11
vidal@cren-poitou-charentes.org
www.cren-poitou-charentes.org



Credit photos © Coll. CEN-PC sauf mention contraire

Natura 2000, pour en savoir plus...
Le site de la DREAL Poitou-Charentes : www.poitou-charentes.ecologie.gouv.fr
Le site de la commission européenne avec la lettre Natura 2000 : http://ec.europa.eu/environment/natura2000/index_en.htm

Opérateur local : Chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du document d'objectifs : Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes
44, Bd Pont-Achard - 86000 Poitiers / tél. 05 49 50 42 59 / contact@cren-poitou-charentes.org / www.cren-poitou-charentes.org / Chargée de mission territoriale, coordinatrice : Justine Vidal

La Lettre d'information « Les échos des Chaumes d'Avon » est une publication du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels
Rédactrice en chef : Justine Vidal / Conception-maquette : Valérie Babin / Impression : Imprimerie Scriptor - 86000 Poitiers - ISSN 1968-9535

Conservatoire Régional d'Espaces Naturels



NATURA 2000

de Poitou-Charentes

Les échos des Chaumes d'Avon

Lettre d'information du programme Natura 2000
sur le site des « Chaumes d'Avon »



Édito

La mise en œuvre du plan de valorisation du site de la Côte-Belet par le CPIE a permis d'inaugurer en septembre 2012 l'aire d'interprétation située au sommet de la butte. Ce site aux multiples facettes écologiques et culturelles permet ainsi aujourd'hui, au-delà des animations nature et lecture de paysage, d'être le support de temps de formation autour de l'interprétation et de l'ouverture au public des sites naturels. Le bocage de Bougon-Avon, le site de la Pierre-Levée à Exoudun et la fosse Ronde complètent les richesses du secteur.

Ainsi, régulièrement, lycéens (ex : lycée agricole du campus de Venours), étudiants (ex : IFFCAM) ou élèves

d'établissements scolaires (ex : école de Jazeneuil) découvrent ces lieux d'une richesse incroyable. À chaque public, ses approches ! Découvrir les sites avec un animateur, c'est prendre le temps de regarder, écouter, ressentir le paysage, mais également d'observer, utiliser les bornes d'interprétation, organiser des rencontres avec les acteurs du territoire (personnes ressources et précieuses !). Le site de la Côte-Belet est donc un terrain de jeu et d'apprentissage incontournable, porte d'entrée des Chaumes d'Avon, que les publics s'y aventurent seuls ou accompagnés. Bonne visite !

Adèle Gamache directrice du CPIE de Gâtine poitevine



Bilan des sorties

▷ Animation à destination du grand public du 20 mai

21 personnes sont venues, parfois de loin (Angoulême, Saumur) pour découvrir les orchidées de la Côte-Belet. Cette sortie animée par Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) et la Société Française d'Orchidophilie (SFO) de Poitou-Charentes et de Vendée a permis d'observer plus d'une douzaine d'espèces d'orchidées.

▷ Animation à destination du grand public du 7 octobre

Dans le cadre du Festival des vendanges, l'animatrice Natura 2000 a fait appel à l'association des Grimpereaux de l'Hermitain pour réaliser une animation « balade sur la Côte-Belet et cyanotype ». 16 personnes sont venues découvrir le site ainsi que cet ancien procédé photographique monochrome.



▷ Animation scolaire du 26 septembre

Dans le cadre d'un programme pédagogique, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Gâtine poitevine a accueilli 43 élèves du lycée de Venours afin de les sensibiliser au patrimoine naturel et paysager de la Côte-Belet.

Le groupe était divisé en trois ateliers : lecture et compréhension du paysage, lien sol/eau et géomorphologie, ouverture d'un site naturel au public en s'appuyant sur l'aire d'interprétation en place.

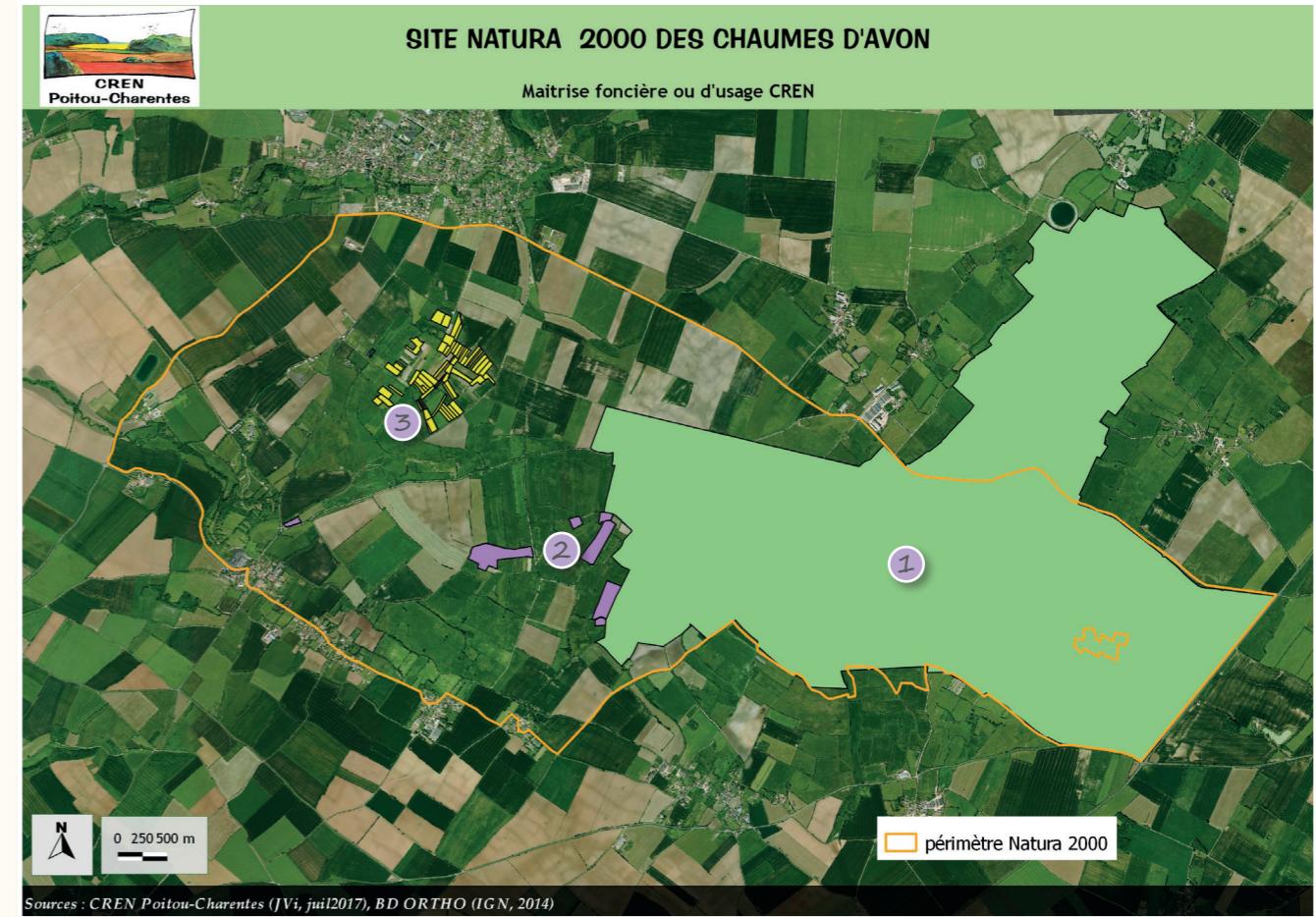


Orchidée hybride bouton militaire © DSNE

Bilan maîtrise foncière ou d'usage (mfu)

Le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN) œuvre à la préservation des espaces et des espèces sur le site Natura 2000 des Chaumes d'Avon en acquérant, louant, ou en conventionnant des terrains à forte valeur patrimoniale. Ici, ce sont essentiellement les milieux de pelouses à orchidées qui sont recherchés.

Aujourd'hui, il intervient sur près de 700 hectares parmi les 1 511 ha que représente le site Natura 2000.



- ① Terrain militaire d'Avon. Le CREN est gestionnaire par convention avec le Ministère de la Défense. (670 ha en N 2000 + 200 ha hors N 2000)
- ② Champs Pourris – Plaine de Gandomé. Le CREN est propriétaire de 4 ha et gestionnaire par bail emphytéotique de 7,70 ha appartenant à la commune de Bougon. (Les parcelles sont en parties contractualisées avec des agriculteurs pour leur entretien)
- ③ Côte-Belet. Le CREN est propriétaire de 16,35 ha et bailleur de 0,34 ha. (Les parcelles sont en parties contractualisées avec des agriculteurs pour leur entretien)

Du nouveau dans la maîtrise foncière du CREN

La commune de Pamprox va prochainement signer un bail emphytéotique avec le CREN pour lui déléguer la gestion de deux parcelles (1,05 ha supplémentaires) dont elle est propriétaire sur la Côte-Belet. Des actions de restauration seront mises en place pour ouvrir à nouveau ces pelouses fortement embroussaillées.

Vous êtes propriétaire de terrain au sein du périmètre Natura 2000 ?

- Vous souhaitez **vendre** à l'amiable votre parcelle.
- Vous souhaitez rester propriétaire mais **confier la gestion** de votre parcelle par bail au CREN en vue d'une gestion à but environnemental (minimum 18 ans).
- Vous souhaitez **être conseillé** sur l'entretien de votre parcelle et peut-être vous **faire financer** certains travaux de gestion (Contrat N 2000 sous conditions).

➤ Pour plus d'information, contacter l'animatrice du site Natura 2000 aux coordonnées situées au verso du document.

ATTENTION : Dans tous les cas, votre parcelle devra faire preuve d'un intérêt écologique diagnostiqué par l'animatrice du site Natura 2000.